

## **Barème Transaction**

Les honoraires se calculent sur le prix de vente demandé au vendeur (mandat confiance ou simple\*), TVA au taux en vigueur \*Nous consulter pour les conditions générales du mandat

Prix de vente demandé inférieur à 40.000 €	000 € 4.000,00 TTC	
Prix de vente demandé de 40.001 € à 100.000 €	6,5% TTC avec un minimum de 5.000,00 € TTC	
Prix de vente demandé de 100.001 € à 150.000 €	6 % TTC	
Prix de vente demandé de 150.001 € à 250.000 €	5,5 % TTC	
Prix de vente demandé de 250.001 € à 300.000 €	5 % TTC	
Prix de vente demandé de 300.001 € à 350.000 €	4,80 % TTC	
Prix de vente demandé au-delà de 350.001 €	4,50 % TTC	

## **Barème Location**

Rédaction d'actes états des lieux (habitation principale selon décret 2013-392 du 10 mai 2013)

facturation partagée 50% locataire-50% propriétaire

RÉDACTION Etat des lieux d'habitation par m² de surface habitable 6 € TTC (5 % HT)

		d'habitation (facturation au bailleur)
Honoraires d'entremise e	t de negociation local a licage	d'habitation (tacturation au bailleur)
Honoranes a entremise e	t de negociation local a usage	u nabitation nacturation au banicur

Pour une pièce principale	50 € TTC (41,67 € HT)
Pour deux pièces principales	75 TTC (62,50 € HT)
Pour trois pièces principales	100 € TTC (83,34 € HT)
A partir de quatre pièces principales	150 TTC (125 € HT)

Local à usage Commercial ou Professionnel (facturation au Locataire)	
Rédaction de bail commercial hors frais d'enregistrement	390 € TTC (325 € HT)
Frais d'enregistrement	100 % des frais réels
ÉTAT DES LIEUX pour 1 pièce à usage commercial ou professionnel < à 50m²	110 € TTC (92 € HT)
Par pièce supplémentaire, ou tranche de 50m² à usage commercial ou professionnel	16,80 TTC (14 € HT)
Avenant / renouvellement bail commercial ou professionnel hors frais d'enregistrement	110 € TTC (92 € HT)
Frais d'enregistrement	100 % des frais réels

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction du bail : Local à usage d'Habitation principale (facturation partagée 50% locataire et 50% Propriétaire)	
par m <sup>2</sup> habitable Zone tendue : Agglomération Meaux : Meaux, Crégy les Meaux, Nanteuil les Meaux, Poincy, Trilport, Villenoy	20 € TTC (16,67 € HT)
par m² habitable en zone non tendue	16 TTC (13,37 € HT)

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction du bail : Local à usage Commercial ou Professionnel	
(facturation au Locataire)	
Du loyer annuel 12 % TTC (10 % HT)	

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction du bail : Local autre (ex parking garage etc (facturation égale au Propriétaire et au Locataire)	
Du loyer annuel	12 % TTC (10 % HT)



## Barème Syndic de Copropriété

HONORAIRES SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ	Montant Euros HT (1)	Montant Euros TTC (2)
HONORAIRES DE BASE		
Rappel du forfait de gestion courante pour immeuble de moins de 5 lots, audelà honoraires variables selon le nombre de lots del'immeuble	1.500,00 €	1.800,00€
HONORAIRES ANNEXES		
Honoraires pour vacation (pendant les heures ouvrables) (Syndic, collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)	83,34 €	100,00€
Honoraires pour vacation (en dehors des heures ouvrables) (Syndic, collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)	100,00€	120,00€
Gestion des impayés (aux frais du débiteur)		
Mise en demeure	25,00 €	30,00 €
Remise du dossier à l'huissier / à l'avocat	166,67 €	200,00€
<ul> <li>Injonction de payer / Prise ou mainlevée d'hypothèque</li> </ul>	125,00€	150,00€
Suivi de la procédure	À la vacation	
Mutation		
<ul> <li>Établissement des documents nécessaires à la vente d'un lot art. 54 de la loi ALUR</li> </ul>	À la vacation	
Établissement de l'état daté	316,67 €	380,00€
<ul> <li>Opposition article 20 Loi 10 juillet 1965</li> </ul>	125,00€	150,00€
Gestion des travaux votés en Assemblée Générale		
■ Sans maître d'œuvre (sur montant HT des travaux votés)	À définir en AG	
<ul> <li>Avec maître d'œuvre (sur montant HT des travaux votés)</li> </ul>	À définir en AG	
<ul> <li>Montage et gestion d'un prêt collectif de financement de travaux votés en Assemblée Générale</li> </ul>	À la vacation	
Divers		
Formalités d'immatriculation initiale du SDC	100,00€	120,00€
<ul> <li>Gestion des archives dormantes</li> </ul>	Inclus dans le forfait	
<ul> <li>Reprise de la comptabilité sur exercice(s) antérieur(s)</li> </ul>	Inclus dans le forfait	
<ul> <li>Convocation et tenue Assemblée Générale supplémentaire hors frais postaux et copies documents</li> </ul>	À la vacation	
<ul> <li>Participation rendez-vous d'expertise sinistres (y compris DO)</li> </ul>	À la vacation	
<ul> <li>Mesures conservatoires et suivi des sinistres</li> </ul>	À la vacation	
<ul> <li>Gestion des compteurs d'eau et calories</li> </ul>	Inclus dans le forfait	
<ul> <li>Modifications et publications du règlement de copropriété et de l'état descriptif de division</li> </ul>	À la vacation	
<ul> <li>Mandataire commun en cas de subventions publiques (dossiers subventions ANAH, OPA)</li> </ul>	À la vacation	
<ul> <li>Formalités d'acquisition et dispositions des parties communes</li> </ul>	À la vacation	
<ul> <li>Frais d'affranchissements postaux</li> </ul>	Aux frais réels	
■ Tirage de document (à l'unité)	0,15 € HT	0,18 € TTC
■ Location de salle (gratuit à l'agence)	Aux frais réels	

<sup>(1)</sup> TVA au taux en vigueur (2) variable en fonction du taux de TVA